

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 17 (1932)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Messenger Raiffeisen

Organe officiel romand de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen)

Paraissant chaque mois. — (Abonnements: 1 fr. 50 par an.)

Impression et Expédition:

IMPR. A. BOVARD-GIDDEY, LAUSANNE.

Rédaction et Administration (adresses, etc.):

BUREAU DE L'UNION, SAINT-GALL.

Le 29^{me} Congrès des Caisses Raiffeisen Suisses

les 8-9 mai 1932, à SOLEURE

En dépit des circonstances économiques difficiles, et malgré l'inclémence du temps, le Congrès de cette année, à Soleure, a pris néanmoins l'envergure d'une manifestation des plus imposantes. Près de 600 délégués, venus de quatorze cantons différents se sont réunis une fois de plus pour la grande revue annuelle, pour témoigner leur attachement inébranlable aux idées de Raiffeisen et pour resserrer les liens de solidarité confédérale qui unissent les Raiffeisenistes des différents cantons.

Comme il est naturel, les Soleurois, accourus de toutes les régions du canton, ont donné le plus fort contingent de 200 participants, mais de toutes les régions du pays, les délégués étaient aussi accourus nombreux, et l'on remarquait avec une particulière sympathie, les délégations des vallées les plus reculées du Valais et de l'est de la Suisse.

C'est toujours un magnifique spectacle que cette réunion compacte de Raiffeisenistes visiblement heureux de reprendre contact, d'enregistrer les beaux résultats obtenus au cours d'une année de travail, d'échanger des idées et de se grouper autour de leurs chefs. Dans les temps troublés que nous traversons actuellement, il est reposant de voir ces paysans brunis voisinant avec les représentants des classes artisannes et ouvrières, avec des ecclésiastiques, instituteurs, petits fonctionnaires, pour chercher en commun, les moyens de fortifier toujours plus la classe moyenne de notre pays. Nos assemblées Raiffeisenistes sont l'image vivante de la classe moyenne qui travaille, qui espère, qui lutte et qui a pris pour devise «Ora et Labora», prie et travaille. Dans le désarroi moral et économique actuel, les vrais Raiffeisenistes voient le salut dans les vertus traditionnelles de chez nous, dans l'activité laborieuse, dans l'esprit d'épargne et d'entraide entre citoyens.

Soleure, la vieille cité de l'Aar avait exercé aussi sur les délégués un attrait bien compréhensible. La ville a accueilli les Raiffeisenistes avec beaucoup d'empressement et de cordialité. La magnifique salle de son Casino avait été gracieusement mise à notre disposition. Les autorités, les sociétés locales et les hôtels nous ont réservé un accueil chaleureux pour lequel nous leur sommes reconnaissants. La presse nous a été bienveillante et le Gouvernement cantonal, par la voix de son représentant M. Obrecht, conseiller d'Etat, nous a exprimé en des termes élevés la haute estime et la sympathie qu'il a pour le mouvement Raiffeiseniste qu'il considère avec raison comme un facteur important de notre économie nationale. M. le professeur Schwaller, de Fribourg, ancien président du Conseil de surveillance de l'Union, qui est resté si populaire dans nos milieux, avait tenu aussi à se joindre de nouveau aux Raiffeisenistes réunis dans son canton natal.

Le Congrès de Soleure a enregistré un grand succès moral. Cette journée fut profondément réconfortante, parce qu'elle a attesté une fois de plus non seulement l'admirable vitalité du Raiffeisenisme suisse, mais aussi sa cohésion, et partant, ses capacités d'action toujours plus étendues et toujours plus riches en résultats bienfaisants. Dans tous les discours et dans tous les rapports qui ont été prononcés, on a entendu proclamer la foi commune, des aspirations semblables et la même volonté réalisatrice.

A la satisfaction des résultats réjouissants enregistrés durant le dernier exercice s'ajoutent donc encore aujourd'hui la satisfaction d'une assemblée pleinement réussie, qui aura laissé au cœur de chacun, une forte impression de sain optimisme, d'enthousiasme nouveau et d'ardeur au travail.

La manifestation de Soleure aura certainement atteint aussi pleinement son

but en contribuant à faire connaître et à vulgariser toujours plus dans le canton, les idées et l'idéal de Raiffeisen.

**

La Soirée de réception

Comme précédemment, le premier acte du Congrès fut constitué par la modeste soirée de réception, organisée à l'intention des délégués qui étaient arrivés la veille déjà et qui logeaient dans les différents hôtels de la ville.

Plus de 200 participants étaient réunis à 8 heures et demie du soir, dans la coquette salle du Casino. Décorée avec goût de plantes vertes qui contrastaient agréablement avec le rouge et le blanc des couleurs fédérales et soleuroises, la salle était des plus accueillantes. Sur les différentes tables étaient piqués des petits drapeaux aux différentes couleurs cantonales qui désignaient ainsi les délégations. On trouvait dans la salle, des figures connues, celles des «vétérans de nos Congrès», et beaucoup de physionomies nouvelles. Rapidement les présentations se font, et une ambiance de franche cordialité et de belle simplicité ne tarde pas à régner.

Sur la scène, un excellent petit orchestre répand ses premiers flots d'harmonie et M. Liner, président de l'Union, souhaite en quelques mots d'une belle envergure, une cordiale bienvenue à l'assistance. Il a des mots particulièrement flatteurs pour Soleure qui est l'un des plus anciens cantons Raiffeisenistes et qui a figuré même pendant un certain temps à la tête des cantons suisses. M. Liner félicite les Soleurois pour les brillants résultats qu'ils ont obtenus et il salue tout particulièrement le très remuant président de la Fédération, M. A. Muller, député, auquel il transmet le sceptre de la présidence pour la soirée.

En termes marquants, M. Muller remercie et adresse aux délégués qui sont venus des quatre points cardinaux de

notre pays, un cordial salut de bienvenue sur le sol soleurois. Son salut va tout spécialement aux anciens Raiffeisenistes qui grisonnent déjà ou qui ont blanchi sous le harnais. Son salut va aussi aux jeunes qui apportent leur ardeur juvénile et leur enthousiasme et qui forment aujourd'hui l'élite de notre armée Raiffeiseniste. Bien que Soleure soit un canton industriel, il n'a pas moins été propice au développement de la semence bienfaisante de Raiffeisen. Dans les Caisses, les paysans et les ouvriers se tendent fraternellement la main. Le Gouvernement nous est propice aussi aujourd'hui, et tout dernièrement encore les Caisses Raiffeisen ont été autorisées à recevoir les fonds pupillaires. Les Raiffeisenistes forment la grande armée où chacun se sent solidaire de son voisin. D'aucuns dans le monde craignent pour leur argent ? Comme Raiffeisenistes, nous n'avons pas cette crainte, car nous possédons la confiance qui fait partout défaut aujourd'hui. Nous avons su conserver ces principes sains auxquels un de nos plus grands quotidiens faisait tout dernièrement encore appel en disant: «L'humanité se trouve dans une impasse. Il faut donc faire marche-arrière; il faut revenir aux conditions d'existence simple, qui peuvent paraître démodées, mais qui reposent néanmoins sur les seuls principes vraiment éprouvés. Il faut revenir aux traditions de fidélité et de foi, à une saine morale en affaires». Oui, Raiffeisen a bien mérité le monument qui lui a été élevé ! Personne ne songe à élever une statue à Ivar Kreuger ! Les temps changent et les années grasses alternent avec les années maigres. Si nous savons rester toujours fidèles aux principes de Raiffeisen, nous pouvons regarder en toute confiance vers l'avenir. L'initiative personnelle et la confiance en la force agissante de la solidarité chrétienne sont nos armes invulnérables. L'argent n'est pas pour nous un maître despotique, mais un serviteur travaillant toujours pour le bien de la communauté.

Ces fortes paroles du distingué président de la Fédération soleuroise font une grande impression sur l'assistance qui applaudit vivement.

M. Heuberger, secrétaire de l'Union prend ensuite la parole. Il s'adresse spécialement aux Romands, auxquels il souhaite une chaleureuse bienvenue en les félicitant tout particulièrement pour les beaux résultats enregistrés l'an dernier. Les 184 Caisses romandes sont aujourd'hui en pleine prospérité et font toutes preuve d'un excellent esprit. A Fribourg, à Genève, en Valais, comme aussi dans le canton de Vaud et dans le Jura-Ber-

nois, le chiffre des membres s'est accru et les dépôts confiés ont augmenté de réjouissante façon. Les belles réunions récentes des Fédérations cantonales à Lausanne et à Bagnes montrent tout l'intérêt que la population porte aujourd'hui à nos organisations. L'année dernière, la première Caisse du canton de Vaud et de la Suisse romande, fondée par le pasteur RoCHAT, en collaboration avec le curé Traber, a fêté le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Les plus vieilles Caisses fribourgeoises termineront également cette année, le premier quart de siècle d'activité et l'année prochaine ce sera le tour aux premières Caisses valaisannes à entrer dans l'exercice jubilaire. Des pionniers inlassables sont partout à l'œuvre: M. l'abbé Raemy, à Fribourg; M. Golay, dans le canton de Vaud; M. l'abbé Bianchi, à Genève; M. Puippe, en Valais; M. l'abbé Montavon et M. Membrez, dans le Jura-Bernois. M. Heuberger est tout particulièrement heureux de la belle cohésion qui existe entre les Raiffeisenistes romands et leurs frères d'outre-Sarène et il porte son toast au maintien de cet excellent esprit d'amitié confédérale et Raiffeiseniste.

En quelques mots pleins d'esprit et d'humour, M. Flück, président de la Fédération de l'Oberland-Bernois apporte le salut de l'Oberland et remercie encore les Raiffeisenistes d'être venus l'an dernier à Interlaken. Cette manifestation a porté des fruits bienfaisants puisqu'un nombre considérable de nouvelles Caisses se sont constituées dès lors dans l'Oberland.

Puis c'est au tour de M. l'abbé Ballaman (Fribourg), qui fait entendre la voix du pays romand. Il apporte le salut de la Suisse française et en particulier du canton de Fribourg et de la Caisse de Belfaux, dont il est le représentant. Il exprime l'enthousiasme que suscite en Suisse romande le magnifique programme social et chrétien que poursuivent les Caisses Raiffeisen, et M. le curé Ballaman termine en disant que si les Caisses Raiffeisen n'existaient pas, il faudrait les inventer à l'époque de crise économique et morale actuelle.

Toutes ces belles fleurs de réthoriques étaient piquées entre des productions du «Chœur d'hommes»-de Soleure et d'un «Chœur de jeunes filles» en costumes du pays, productions qui ont toutes été fort goûtées et applaudies par l'assistance. Puis, selon la tradition, la réunion prend fin par l'hymne national, entonné d'un seul cœur par toute l'assistance.

**

La 29^{me} Assemblée générale ordinaire de l'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel

Dès le point du jour, tout le monde est sur pieds. Le temps est maussade et seuls quelques timides rayons de soleil de printemps parviennent à percer les nuages. Comme c'est jour de foire à Soleure, une animation considérable règne déjà dans les rues. Pendant que certains délégués s'attardent sur le marché au bétail pour examiner en connaisseurs les spécimens exposés, un groupe important de participants est réuni à 8 heures du matin pour l'excursion à travers la ville, prévue au programme, sous l'experte conduite de M. le Dr Kälin, archiviste cantonal. Par ses commentaires clairs qu'il sait assaisonner de savoureuses anecdotes historiques, notre aimable cicérone sait intéresser ses auditeurs au plus haut point, et leur fait goûter à tous les charmes et à toutes les richesses historiques de l'ancienne ville des ambassadeurs. Après avoir passé devant la majestueuse façade blanche de la Cathédrale de St-Urs, les délégués peuvent admirer tour à tour, au cours de leur petite promenade, les demeures patriciennes, antiques maisons effilants leurs pignons à poulies au-dessus des pavés des rues étroites, les imposants vestiges des bastions à la Vauban, les clochers et les tours, l'ancien arsenal avec ses collections d'armes et d'armures, le musée aux belles salles de peintures et de sculptures, et de l'autre côté de l'Aar, la ville nouvelle avec ses constructions modernes.

Pendant ce temps, les trains du matin déversent le gros flot des délégués. On les voit maintenant tous, l'insigne à la croix fédérale à la boutonnière, se presser vers le Casino, A 9 h. et demie, tout le monde est réuni dans la magnifique salle de fêtes, décorée avec goût pour la circonstance. La liste de présence annonce que 261 Caisses sont représentées par 570 délégués. Soleure a naturellement le plus gros contingent des participants. Les cantons romands sont également fortement représentés. Un certain nombre d'invités et les représentants des hautes autorités cantonale et communale honorent l'assemblée de leur présence.

Sur la scène, où ont pris place les membres des organes de l'Union, une tribune drapée de la Croix fédérale a été dressée. M. J. Liner, président de l'Union ouvre les débats en prononçant l'allocution ci-après que M. A. Golay, membre du Comité Central traduit ensuite en français:

Discours d'ouverture du Président de l'Union

Très honorés Messieurs les invités
et Messieurs les délégués !

C'est avec une grande joie que nous assumons une fois de plus l'honneur et l'agréable devoir de souhaiter la bienvenue à l'assemblée générale ordinaire des délégués des Caisses Suisses de Crédit Mutuel.

Comme d'habitude, les Raiffeisenistes de toutes les régions du pays ont répondu nombreux à l'invitation qui leur a été adressée et sont accourus en foule des quatre points cardinaux. Nous sommes heureux d'avoir de nouveau devant nous les fidèles amis, les précieux collaborateurs dont beaucoup nous sont connus depuis des années, voir depuis des décades comme de vaillants et dévoués pionniers. C'est le cœur plein de reconnaissance que nous jetons avec vous et nos vénérables vétérans, un coup d'œil en arrière sur l'œuvre d'utilité publique que vous avez accomplie avec un grand désintéressement.

Depuis notre dernière réunion, à Interlaken, où nous avons apprécié l'aimable hospitalité de l'Oberland-Bernois et où nous nous sommes réjouis à la vue de ses superbes montagnes, une série de vaillants soldats de l'armée Raiffeiseniste nous ont été enlevés. Nous devons d'abord rappeler le souvenir du très méritant promoteur et président de la Fédération argovienne, M. le révérend doyen *Waldesbühl*, de Wettingen. Durant trente ans, il s'est dépensé avec courage, sagesse et énergie pour propager les idées de Raiffeisen et s'est acquis de grands mérites non seulement dans les milieux Raiffeisenistes argoviens, mais dans l'Union Suisse toute entière. L'automne dernier, la Fédération vaudoise a perdu en M. le député *Huguenin*, à La Sarraz, son ancien président, qui s'intéressa toujours vivement à notre Union. Enfin, il y a quelques semaines, est mort également l'ancien président de la Fédération soleuroise, M. le syndic *Oeggerle*, à Neuen-dorf, qui joua un rôle attentif pendant ces dernières décades. De ces vaillants, nous voulons garder un souvenir reconnaissant et pour les honorer, nous soutiendrons et conserverons fidèlement l'œuvre qu'ils ont édifiée.

Nous adressons un salut spécial à tous ceux qui sont nouvellement entrés au service de nos Caisses. Un vaste champ d'activité s'étend toujours devant nous et là où nos Caisses sont déjà établies, il est nécessaire de veiller à ce qu'elles soient toujours dirigées dans l'esprit de celui qui les a fondées.

L'Union Suisse et ses Caisses sont aujourd'hui fortes et solides. En beaucoup d'endroits, les Caisses Raiffeisen sont de-

venues la joie et la fierté des communes. Aujourd'hui plus que jamais, il s'agit, par notre activité, d'affermir le courage et de maintenir la confiance. Dieu et l'esprit d'e sacrifice et de patriotisme qui anime notre peuple ont préservé le pays des horreurs de la guerre. Ils sont aussi notre force dans les temps actuels, ils sont l'ancre solide qui nous sauve dans l'orage et la tourmente. Mais il nous reste à nous le devoir de collaborer au salut commun.

Nous sommes rassemblés aujourd'hui à Soleure dans un pays qui est acquis depuis longtemps déjà aux idées de Raiffeisen. Les premières fondations de Caisses dans ce canton remontent au début de ce siècle et elles s'y propagèrent rapidement. Nous nous acquittons simplement d'un devoir de gratitude en venant tenir de nouveau nos assises au milieu de nos amis soleurois. Nous adressons donc aussi un salut spécial aux délégués des Caisses soleuroises et nous nous réjouissons de les retrouver dans le pittoresque chef-lieu de leur canton.

Messieurs les délégués,

A côté des objets qu'il comprend habituellement, notre ordre du jour porte une conférence sur le rôle de l'argent dans la crise économique universelle. Ce sujet vous intéressera tous sûrement au plus haut point. Nous souhaitons déjà maintenant la plus cordiale bienvenue à M. le Dr Kellenberger, sous-directeur de l'Administration fédérale des finances, et le remercions d'avoir aimablement accepté de venir nous apporter cette conférence.

Nous éprouvons aussi cette année une vive satisfaction à saluer Messieurs nos invités, qui ont bien voulu nous honorer de leur présence.

Nous saluons :

M. le Dr OBRECHT, conseiller d'Etat, représentant du Gouvernement soleurois,

M. le conseiller municipal KAMBER, délégué des Autorités communales de Soleure, qui ont mis à notre disposition la belle salle où nous sommes réunis,

M. le Dr KALIN, archiviste cantonal, à Soleure,

M. le direct. Müller, de l'Office Fiduciaire de Zoug, le réviseur attitré de notre Centrale.

Beaucoup d'organisations sœurs d'Allemagne, de France et d'Autriche qui suivent avec intérêt le développement de notre mouvement, nous ont adressé leurs vœux pour la réunion d'aujourd'hui. M. le Dr Howald, sous-directeur de l'Union Suisse des Paysans, s'est excusé de ne pouvoir être des nôtres et nous souhaite une heureuse journée.

Je constate que la convocation à cette assemblée a été faite conformément aux statuts, et que nous pouvons, en conséquence, suivre l'ordre du jour qui vous a été communiqué. En espérant que nos délibérations seront fructueuses, je déclare ouverte la 29^{me} Assemblée générale ordinaire de l'Union Suisse.

M. le président Liner donne ensuite la parole à M. le Dr Obrecht, conseiller d'Etat soleurois, qui adresse aux délégués les belles paroles suivantes. (La traduction de l'allocation du représentant du Gouvernement a été présentée aux délégués romands pendant le banquet).

Allocution de M. le Dr Max Obrecht, conseiller d'Etat, repr. du Gouvernement cantonal soleurois

Monsieur le Président,
Messieurs les délégués,

Au nom du Gouvernement cantonal, je vous souhaite une chaleureuse bienvenue sur le sol soleurois et dans la capitale de notre canton. Laissez-moi vous remercier sincèrement d'avoir choisi Soleure comme lieu du Congrès. Merci aussi d'être venus si nombreux. Nous apprécions à sa juste valeur l'honneur que vous nous faites ainsi, ceci d'autant plus que vous représentez une organisation suisse qui constitue aujourd'hui un important facteur de la vie économique de notre pays. En se faisant officiellement représenter à votre assemblée, le Gouvernement soleurois proclame l'importance de votre organisation dans notre économie nationale et vous témoigne sa gratitude pour la fructueuse et bienfaisante activité que vous accomplissez partout.

C'est avec un vif intérêt que nous avons étudié votre mouvement et sa situation actuelle. Nous avons regardé en particulier — et vous ne nous en ferez certainement pas un grief — le rôle que joue le canton de Soleure dans le mouvement Raiffeiseniste suisse. Bien que Soleure ne figure pas parmi les gros cantons, et bien qu'il ne soit également pas un canton essentiellement agricole, la Fédération soleuroise figure néanmoins à la quatrième place pour le chiffre du bilan; à la quatrième place aussi pour le nombre des Caisses, à la troisième place comme effectif des membres. Avec les réserves et les dépôts, les Caisses soleuroises figurent de nouveau dans les premiers rangs. Tout ceci montre clairement, Messieurs, que vous vous trouvez sur un fructueux sol Raiffeiseniste, et que l'idée du grand philanthrope allemand a été bien comprise et adroitement réalisée chez nous.

A côté des autres institutions bancaires, les Caisses Raiffeisen accomplissent, par leur activité particulière, un rôle très im-

portant dans la vie économique générale. Je constate que votre organisation marche de front avec nombre d'autres banques moyennes; dans le canton de Soleure, les Caisses sont dans leur ensemble aussi puissantes financièrement que d'autres banques, et leur rôle tout aussi important. On pourrait avancer même qu'elles font de la concurrence aux grandes banques de la capitale et à la Banque Cantonale même, si l'on ne savait pas que votre domaine d'activité est spécial et limité, et que vous ne traitez que des opérations de crédit que les autres banques ne peuvent effectuer rationnellement. Votre principale mission est, à mon avis, de compléter l'activité des autres établissements de crédit; cette mission n'est pas moins importante que celle des banques et ne répond pas moins à un besoin véritable. Vos Caisses jouent un rôle régulateur et interviennent spécialement là où les banques ne peuvent souvent agir efficacement. L'importance du rôle de vos Caisses ne se traduit pas seulement par les chiffres que vous présentez, mais elle se dégage aussi expressivement du spectacle navrant qu'offre le chaos qui est résulté de certaines méthodes financières, des spéculations effrénées et malsaines. L'esprit de Raiffeisen et les principes fondamentaux de Raiffeisen qui veulent l'entraide réciproque, l'appui envers les faibles, le juste régime social, sont incompatibles avec l'esprit de lucre et de spéculation. Vous avez à votre base d'activité, le culte des vertus civiques et des forces morales, éléments qui font, hélas, par trop défaut dans la société moderne. Sur une base semblable, le mouvement Raiffeiseniste peut s'élever sûrement et enregistrera de constants succès. Comme il a résisté aux difficultés passées, votre mouvement résistera aussi à la crise actuelle. Vos Caisses Raiffeisen brilleront à l'avenir comme un phare, en faisant luire la lumière de la solidarité — cette idée fondamentale de la coopérative — dans les ténèbres de l'égoïsme économique et financier.

Messieurs,

Dans cet esprit, je vous souhaite développement et prospérité. Développement et prospérité non seulement parce que, en corrélation avec la Banque Cantonale, vous distribuez le crédit nécessaire à l'agriculture, mais surtout aussi parce que vous faites vivre des principes dont notre économie entière doit particulièrement s'inspirer si elle veut sortir victorieuse de la crise actuelle.

Ces belles paroles du représentant du Gouvernement soleurois sont accueillies par les applaudissements prolongés de l'assistance.

M. le président Liner, remercie chaleureusement l'orateur et l'on passe à

l'élection du bureau de l'assemblée

Sont proposés et nommés par acclamations:

Président: M. Liner, président de l'Union.

Scrutateurs: MM. A. Jacot, Apples (Vaud); Federer, Rorschacherberg (Saint-Gall); Landolt, Benken (St-Gall).

M. Heuberger, secrétaire de l'Union fonctionne comme traducteur.

MM. Bucheler et Serex, réviseurs, tiennent le procès-verbal.

M. J. Stadelmann, directeur de la Caisse Centrale prend place à la tribune pour la lecture du rapport sur l'activité de notre Chambre de compensation financière. Il s'exprime comme suit:

Rapport sur l'activité de la Caisse Centrale

Messieurs les invités,

Messieurs les délégués,

Une crise d'une envergure extraordinaire s'est accentuée, au cours de l'année dernière, dans tous les domaines de la vie économique. Pendant de longues années nous en subissons les répercussions. Parmi les événements graves qui ont caractérisé l'année dernière, je ne citerai que le moratoire requis par l'Allemagne et l'abandon, en septembre, de l'étalon-or par la puissante Angleterre et par d'autres Etats. A cela ajoutons les cessations de paiements et les décrets-lois de tous genres, proclamés dans d'autres pays. Tous ces facteurs produisirent en automne une crise de confiance telle que nous n'en n'avions jamais vu encore, et qui terrassa le monde entier. La Suisse s'en est ressentie aussi, ce qui a entraîné maintes difficultés de paiements.

Le marché financier suisse manifesta durant toute l'année une extraordinaire liquidité. Notre Banque Nationale baissa son taux d'escompte jusqu'à 2 pour cent, le plus bas qu'elle ait enregistré depuis sa fondation, et le taux d'escompte privé descendit parfois jusqu'à 1 pour cent. Pour leurs obligations et bons de caisse, les banques payèrent en général de 4 à 3 1/2 pour cent, et le taux hypothécaire accusa une baisse constante jusqu'à 4 3/4 pour cent et même jusqu'à 4 1/2 pour cent auprès de deux établissements de crédit foncier, atteignant ainsi de nouveau le taux d'avant-guerre.

Pendant que la crise de confiance provoquait une diminution considérable du chiffre du bilan des grandes banques et d'une partie des banques moyennes, diminution allant même jusqu'à 20 % auprès de certains instituts, les Banques Cantonales et certaines Caisses d'Epar-

gne par contre voyaient leur bilan s'augmenter. Auprès des Caisses Raiffeisen également, les dépôts confiés ont progressé de façon importante, et nous pouvions incontestablement voir dans ce fait une manifestation expressive de la confiance dont nos organisations rurales de crédit sont l'objet de la part du public. Mais comme la plupart des Caisses n'avaient pas emploi immédiat de ces nouveaux capitaux dans leur rayon d'activité, elles les dirigèrent sur la Caisse Centrale qui vit ainsi son bilan se majorer de 4 1/2 millions de francs; 1,5 million fut versé en compte-courant à vue, portant ainsi ce chapitre à 15,5 millions et 2,2 millions en comptes à terme et en obligations, chapitres qui atteignirent près de 20 millions de francs, lesquels bénéficièrent encore en 1931 d'un taux moyen de 4,6 pour cent.

Au capital social, nous avons attribué fr. 100.000.

La Caisse Centrale a affecté tous ces nouveaux capitaux, principalement pour l'octroi de crédits aux Caisses affiliées, et en partie aussi pour des prêts hypothécaires de premier rang, dans le pays et pour des avances aux communes et corporations.

La situation des différents chapitres du bilan subit de caractéristiques transformations. Les avoirs en banques qui atteignaient l'année dernière 3,6 millions de francs ont été réduits de 2 millions, donc à fr. 1,6 million. Les taux obtenus pour ces avoirs en banques sont excessivement minimes, et n'ascendent en général que le 1/2 pour cent pour les avoirs à vue; certaines grandes banques et Banques Cantonales limitant encore à 50.000 francs et fr. 100.000, le chiffre des dépôts. Dès le 1^{er} avril 1932, ces banques ont supprimé même tout intérêt. A l'exception des quelques comptes en marks, schillings, francs français et livres sterling que nous devons maintenir pour les besoins de notre clientèle, et dont le chiffre en francs suisses atteignait 9.109 francs au 31 décembre 1931, nous n'avons pas d'avoirs bancaires en monnaies étrangères.

Les crédits accordés aux Caisses affiliées ont passé de 6,3 millions à 8,50 millions de francs; ils n'ont été cependant en moyenne que de 6,7 millions, les gros prélèvements n'étant intervenus que vers la fin de l'année. Du chiffre total, 3,9 millions ont été avancés en vertu du crédit normal statutaire et 4,6 millions de francs comme crédits spéciaux.

Pour la première fois, nous avons fait figurer séparément au bilan les avances aux communes et corporations; ces avances accusent une augmentation de 901

mille 506 francs par rapport à l'an dernier.

C'est le chapitre des hypothèques qui, parmi les actifs, accuse la plus forte augmentation, c'est-à-dire 3,5 millions. Si ces placements ne peuvent, étant donné leur nature, figurer parmi les actifs immédiatement réalisables, ils peuvent néanmoins être considérés, dans la situation actuelle, comme étant absolument de premier choix et de tout repos. Nous avons augmenté également ainsi la saine répartition des risques et recueilli de ce fait l'approbation spéciale de la Banque Nationale. Il va sans dire que nous veillerons à conserver toujours ce chapitre en équitable proportion avec le chiffre du bilan. A l'exception de fr. 96.140, pour lesquels un renforcement de garantie a été donné sous forme de cautionnement, il ne s'agit que d'hypothèques de premier rang ne dépassant jamais les deux tiers de la taxe vénale. Comme preuve de la qualité des titres, je soulèverai encore que sur le chiffre total de fin décembre des prêts effectués, il n'y a aujourd'hui qu'un seul intérêt encore en souffrance.

Les fonds publics qui figurent au bilan pour la somme de 11,9 millions de francs sont en diminution de fr. 400.000, par rapport à l'an dernier; ils ont offert un rendement moyen de 4,61 pour cent.

Comme habituellement, le mobilier acquis au cours de l'exercice et atteignant la somme de fr. 5.057,10 a été immédiatement amorti par le compte de profits et pertes.

Les rénovations et transformations qui ont été effectuées aux bâtiments de l'Union pour les adapter aux besoins actuels, l'installation d'un hall de guichets et d'une Centrale téléphonique pour les différents services ont coûté fr. 46.000 — en chiffre rond, lesquels ont été prélevés d'une réserve spéciale que nous avons effectuée l'an dernier déjà dans ce but. De ce fait nous avons cru pouvoir nous dispenser cette année d'effectuer un amortissement spécial sur le bâtiment de l'Union.

Dans son ensemble, le bilan est également suffisamment liquide; les passifs à brève échéance atteignent 15,5 millions alors que les actifs immédiatement réalisables se montent à fr. 18,3 millions, chiffre dans lequel ne figurent pas les crédits en compte à vue, accordés aux Caisses.

Je crois inutile de devoir mettre particulièrement en relief la tâche considérable qui est dévolue à notre Caisse Centrale, durant l'année dernière, comme Chambre de compensation financière. Si nous n'avions bonifié aux Caisses pour leurs disponibilités à vue que le taux dérisoire que nous recevions nous-mêmes

des banques, il est certain que nombre de Caisses eussent dû boucler leurs comptes avec un déficit.

La crise de confiance qui s'est manifestée de façon particulièrement aiguë au cours de l'été mit tous les établissements financiers sur le qui-vive, les obligeant à assurer leur capacité de paiement en accumulant des réserves considérables de disponibilités. Certaines grandes banques mobilisèrent ainsi plus de 20 pour cent de leur bilan et une partie des banques moyennes et des Caisses d'épargne trouvèrent à cette occasion une aide précieuse auprès de la Centrale d'émission des lettres de gage qui leur procura les capitaux liquides nécessaires. Pour notre Caisse Centrale, la seconde moitié de l'année n'a également pas laissé de gain appréciable; constamment nous devons maintenir des dépôts disponibles considérables; dépôts allant souvent jusqu'à 3,5 millions, dont une bonne partie sans aucun intérêt à la Banque Nationale; pour les placements à court terme, nous n'obtenions des banques qu'un taux dérisoire de 1/2 pour cent, et d'autre part, il était presque impossible de se procurer un bon papier d'escompte, et ceci seulement à 1-1,5 pour cent. Il est logique que cette situation devait naturellement avoir une répercussion néfaste sur le compte de profits et pertes.

Nous avons pleine conscience du rôle que doit jouer l'Union dans tout le mouvement Raiffeiseniste suisse, et nous savons que ce n'est pas seulement durant les années grasses, mais surtout dans les périodes critiques et difficiles que notre Centrale doit pouvoir constituer cet appui sûr, capable de satisfaire à toutes les prestations du moment.

Bien que nous nous soyons toujours efforcés d'appliquer les conditions les plus avantageuses possibles pour le compte-courant à vue et que nous ayons appliqué également aux placements à terme des taux supérieurs en général de 1/4 pour cent à ceux payés par les Banques Cantonales, sans tenir compte encore de la plus-value résultant de l'exonération des droits de timbres fédéraux, il va sans dire que nous n'avons pu cependant logiquement lutter de concurrence avec toutes les banques. Mais ce qu'il convient de ne pas oublier ici, c'est que les banques qui paient des taux exagérés pour les dépôts doivent forcément traiter, d'autre part, des affaires à rendements élevés, et partant, des affaires offrant de gros risques, tandis que pour nous, les placements de tout premier choix peuvent seuls entrer en ligne de compte.

Les frais généraux de l'Union atteignent 0,49 pour cent du bilan alors qu'ils étaient de 0,51 pour cent l'année précé-

dente; 0,33 pour cent (soit une proportion équivalente à la moyenne des Caisses locales), concernent la Caisse Centrale, et 0,16 pour cent l'Office des Révisions. Par rapport à l'an dernier, la proportion des frais généraux a donc pu être réduite, et afin de permettre une comparaison, j'ajouterai qu'auprès des Banques Cantonales Suisses la relation moyenne est de 0,5 pour cent. Si nous pouvons maintenir les frais généraux dans une limite si modeste, c'est grâce aux méthodes économes d'administration que nous appliquons et au fait que nous ne connaissons pas le système onéreux des succursales. La Direction a pu conserver ainsi la gérance directe, un contrôle aisé, et de ce fait, réduire l'organisation à son expression la plus simple et la plus sûre.

La baisse des taux payés par les banques pour nos dépôts a eu une répercussion néfaste sur l'excédent de l'exercice, de sorte que malgré l'élévation du chiffre du bilan, nous n'avons pu prévoir, comme l'an dernier, que fr. 80.000, pour la dotation des réserves. Par contre les parts d'affaires bénéficieront encore de l'intérêt maximum statutaire de 5 pour cent.

Messieurs,

Les Caisses Raiffeisen Suisses et leur Caisse Centrale ont poursuivi dès la fondation, soit depuis 30 ans déjà, une marche progressive constante. Nous aurons toujours à cœur de justifier par une administration saine et prudente la belle confiance dont nous sommes l'objet de la part de la population rurale.

**

A. M. le directeur Stadelmann succède ensuite à la tribune, M. J. Heuberg, secrétaire de l'Union, qui présente le

Rapport sur l'activité générale de l'Union et de l'Office des révisions

Monsieur le Président,
Messieurs les délégués,

Chers amis Raiffeisenistes,

Au cours des trois derniers mois, vous avez assisté aux assemblées générales des Caisses locales. Vous vous serez certainement réjouis des progrès réalisés, et vous aurez constaté avec une bien légitime satisfaction combien vos Caisses d'épargne et de crédit s'implantent de plus en plus dans vos milieux. Avec une promptitude souvent exemplaire, tous les comptes et bilans ont été adressés à l'Union, et il nous a été ainsi possible d'établir déjà vers le milieu d'avril le tableau-statistique des Caisses Raiffeisen Suisses. Ce tableau permet de constater un développement considérable du mouvement Raiffeiseniste suisse, malgré la dureté des temps actuels.

Le chiffre des Caisses affiliées était de 541 au 31 décembre. Il y a eu en 1931, 26 nouvelles fondations et une dissolution, celle de la Caisse de Kussnacht (Schwytz) qui a suspendu son activité après 24 ans d'existence en laissant un fonds de réserve de fr. 12.000. Conformément aux statuts, ces réserves ont été déposées à l'Union, à la disposition d'une nouvelle Caisse qui pourrait se constituer de nouveau dans le rayon d'activité de la Caisse liquidée. Aux 541 Caisses qui existaient au 31 décembre sont venues s'ajouter encore 17 au cours des quatre derniers mois, de sorte que l'Union compte aujourd'hui 558 Caisses, se répartissant dans 23 cantons. Les nouvelles fondations furent particulièrement nombreuses dans l'Oberland-Bernois, dans le canton de Soleure et dans le canton de Vaud. Par la constitution d'une Caisse à Alpnach, le mouvement Raiffeiseniste a pris pied dans le demi canton d'Obwald. Le chiffre des membres s'est augmenté de 3,040 unités et atteint 48.318. Quant à la somme totale des bilans — laquelle est le baromètre des progrès réalisés — elle est de 297,7 millions de francs, en augmentation de 30,7 millions, soit de 11,5 pour cent par rapport à l'année précédente. Ce développement est d'autant plus appréciable et expressif que d'autres groupes d'instituts financiers n'ont pas progressé ou même rétrogradé l'an dernier; les grandes banques qui hébergent les capitaux étrangers accusent une diminution du chiffre de bilan de 18,5 pour cent; les banques régionales et moyennes maintiennent leurs chiffres de l'an dernier et de leur côté les Banques Cantonales enregistrent une augmentation de 1,8 pour cent. Le mouvement d'affaires des Caisses Raiffeisen Suisses a été de 628,5 millions de francs (611 millions l'an dernier). Au chapitre de la Caisse d'épargne, nous pouvons constater une augmentation de 10.149 du nombre des déposants qui atteint ainsi 142.619; quant au chiffre des dépôts d'épargne, il s'est majoré de 18,2 millions, atteignant ainsi 144,4 millions. Le bénéfice net réalisé est de 850.930, supérieur de fr. 50.000 à celui de l'an dernier. Ensuite de ce nouvel apport, les réserves atteignent aujourd'hui 8,5 millions de francs. Comparativement au chiffre du bilan, le bénéfice réalisé est en diminution, il n'atteint plus que 0,28 pour cent, alors que la moyenne était jusqu'ici de 1/3 pour cent. Les Caisses ont avancé à leurs sociétaires 212,6 millions de fr. en 50.886 prêts à terme et 77,5 millions, sous forme de 12.800 crédits en compte-courant. Avec fr. 963.705, les frais d'administration constituent le 0,32 pour cent du bilan et témoignent ainsi de l'adminis-

tration extrêmement peu coûteuse de nos Caisses pendant que d'autre part le chiffre des impôts de fr. 294.550 prouve que nos Caisses ont bien payé leur tribut à l'Etat et aux communes. La marge moyenne entre les taux-créanciers et débiteurs est de 3/4 pour cent; auprès des Caisses anciennes, disposant déjà de réserves importantes, cette marge est réduite souvent jusqu'à 1/2 pour cent. La plupart des Caisses n'ont pas enregistré de pertes; ces dernières n'ont été que de fr. 10.000 en chiffre rond, partagées par 12 Caisses.

Ces quelques données sommaires, tirées de la statistique annuelle, montrent que le mouvement Raiffeiseniste suisse n'a pas été touché par la crise de confiance générale qui a été déclanchée par le bouleversement général et qu'il a pu poursuivre encore en 1931 la marche progressive des dernières années. Les nouveaux dépôts confiés ne proviennent pas tous de nos milieux, mais en partie du dehors et en partie aussi des milieux aisés de la campagne, restés jusqu'ici à l'écart et qui par solidarité professionnelle entrent aujourd'hui plus en contact avec nos organisations. Les Caisses Raiffeisen n'ont pas bénéficié de l'afflux de capitaux de l'étranger, mais par contre elles ont reçu des dépôts provenant des milieux urbains attirés par la confiance qu'inspirent nos Caisses qui n'effectuent que des affaires sûres et facilement contrôlables dans un cercle d'activité limité. Les cinq sixièmes des nouveaux capitaux confiés ont pu être utilisés directement par les Caisses pour les besoins de leurs sociétaires pendant qu'un sixième a été temporairement déposé à la Caisse Centrale, de façon à renforcer la réserve de disponibilités, laquelle est nécessaire pour une Caisse Raiffeisen comme pour tout autre institut. A ce sujet nous devons mettre les Caisses particulièrement en garde aussi bien contre les forts investissements en prêts hypothécaires que contre les placements en dehors du cercle d'activité qui pourraient paralyser plus tard l'activité normale de la Caisse et nuire ainsi gravement à son prestige.

Notre Office de Révision, que nous continuons à considérer comme l'un des domaines les plus importants de l'activité de l'Union a fait encore l'objet, l'an dernier, de notre attention particulière et de nos soins. Ensuite des avatars de certains établissements financiers à l'étranger et même dans le pays, l'opinion publique réclame aujourd'hui la révision obligatoire et professionnelle de tous les établissements financiers et l'on prête au Conseil fédéral l'intention de faire consacrer ce principe légalement. Nous ne pouvons qu'approuver ces mesures et il est

caractéristique de souligner que les Caisses Raiffeisen ont réalisé depuis 30 ans déjà ce que les autorités considèrent aujourd'hui comme nécessaire sur la base des expériences faites.

Des 541 Caisses que comptait l'Union à la fin de l'année, 442 ont été révisées à l'improviste par nos réviseurs. On approche pas à pas de la révision annuelle, recherchée depuis longtemps. 79 Caisses, soit 21 de moins que l'an dernier ont fait encore appel à l'aide de l'Union pour le bouclage de leurs comptes annuels. L'édition prochaine d'un nouveau précis de comptabilité sera certainement propre à diminuer encore le nombre de ces Caisses.

Le résultat des révisions a été en général satisfaisant. La plupart des caissiers et des membres des Comités de direction et de surveillance remplissent leur tâche consciencieusement, avec ténacité et dévouement souvent admirables. Nous rencontrons des Caisses où les mêmes organes ont tenu en 25 ans d'activité 400 à 700 séances sans recevoir aucune indemnité quelconque, amassant ainsi un admirable trésor de dévouement que peut seule susciter une organisation Raiffeiseniste, inspirée par le véritable esprit d'entraide mutuelle et de solidarité chrétienne. Les effets de la crise actuelle se font particulièrement sentir en ce sens que les amortissements et les intérêts rentrent avec plus de difficultés que précédemment. Il est indéniable que l'agriculture subit une crise très pénible qui va en s'accroissant constamment. Les organes directeurs des Caisses locales ont ainsi une tâche particulièrement délicate; ils doivent aujourd'hui redoubler de prudence, de prévoyance et d'énergie. Il ne suffit pas d'accorder les prêts, il faut particulièrement aujourd'hui les gérer soigneusement, surveiller et assister étroitement les débiteurs. La plupart des Caisses ont adapté leurs taux aux conditions actuelles du marché de l'argent et ont réduit à 4 1/4 - 4 1/2 pour cent, le taux des prêts hypothécaires, ce qui doit être considéré comme suffisamment bas aujourd'hui. S'il est équitable d'appliquer des taux les plus favorables possibles aux débiteurs, il convient cependant de ne pas méconnaître non plus la situation du petit déposant et de veiller à conserver une administration saine et prudente, de façon à ce que l'aide que distribue la Caisse ne l'entraîne pas dans la ruine. L'application de taux favorables aux débiteurs n'est pas concevable sans la fixation de taux-créanciers modiques pour les déposants.

Chers amis Raiffeisenistes,

L'assemblée générale de cette année tombe à une période de crise intense.

Lorsque les Caisses Raiffeisen virent le jour en Allemagne, il y a 80 ans, les temps étaient aussi durs. Les Caisses Raiffeisen sont toujours nées des besoins du peuple, et c'est principalement dans les périodes de crise qu'elles ont affirmé leur rôle bienfaisant. A l'étranger, ce sont les Caisses Raiffeisen qui résistent le mieux aux crises de tous genres; ce sont elles qui, aux moments difficiles, se révoltent le véritable soutien de la classe agricole et de l'Etat lui-même. Cette heureuse constatation et la conviction de savoir nos Caisses basées sur des principes sains et éprouvés par une longue activité, nous remplissent de confiance et de courage.

Depuis l'introduction du mouvement en Suisse, les Caisses Raiffeisen n'auront jamais eu encore une meilleure occasion de manifester leur raison d'être et leur rôle bienfaisant qu'à l'heure actuelle.

Deux grandes tâches nous incombent aujourd'hui:

1^o Maintenir notre mouvement sur une base saine et robuste par une administration prudente, énergique et absolument conforme aux principes fondamentaux, de façon à n'avoir jamais besoin de l'aide de l'Etat.

2^o Aider par le moyen de nos coopératives de crédit la classe moyenne, et en parti ulier l'agriculture pour lui permettre d'améliorer ses conditions d'existence.

Pour réaliser ce programme, il faut aujourd'hui une concentration de toutes les forces et de toutes les énergies. Mais si nous parvenons à réaliser ce programme — et nous avons pleine confiance que nous y parviendrons — nous servirons alors la cause du peuple et de la Patrie, tout en applanissant et consolidant la voie dans laquelle notre mouvement pourra poursuivre sa marche ascendante.

Dans l'esprit de Raiffeisen et sous l'égide de ses beaux principes, nous avons obtenu déjà de magnifiques résultats, et ceci sans aucune aide du dehors. Travail dans l'esprit de Raiffeisen, confiance en soi-même et en Dieu! Voilà ce qui nous permettra de nous maintenir en ces temps difficiles, voilà ce qui nous permettra d'agir toujours utilement pour le bien du peuple et de la Patrie.

**

Le rapport du Conseil de surveillance est présenté en allemand par *M. le Dr Stadelmann*, président; en français, par *M. l'abbé Montavon*, membre du Conseil de surveillance.

Ce rapport sera publié in extenso dans le prochain numéro.

Le Conseil de surveillance propose à l'assemblée générale de voter les résolutions suivantes:

1. Le bilan ainsi que le compte de profits et pertes sont adoptés tels qu'ils sont présentés, et décharge est donnée aux organes responsables.

2. L'excédent de l'exercice de 181.054 fr. 55 est à répartir de la façon suivante:

- a) Fr. 95.000 pour le paiement de l'intérêt de 5% aux parts sociales,
- b) Fr. 80.000 comme apport au fonds de réserve,
- c) Fr. 6.054.55 report à compte nouveau.

3. Des remerciements particuliers sont exprimés au Comité de direction, aux fonctionnaires, aux réviseurs et à tout le personnel du Bureau Central pour le travail consciencieux et fructueux accompli.

**

Les différents rapports qui précèdent sont admis sans discussion, et l'assemblée à l'unanimité, vote les résolutions telles qu'elles sont présentées par le Conseil de surveillance.

L'ordre du jour appelle ensuite le tractandum 6, c'est-à-dire la conférence de M. le Dr Kellenberger, vice-directeur de l'Administration fédérale des finances, à Berne. Nous donnerons dans un prochain numéro du «*Messager*», un résumé de la thèse brillamment soutenue par le conférencier.

Ce bel exposé est applaudi et le conférencier est vivement remercié par le président.

Les affaires administratives officielles étant liquidées, M. le professeur Schwallier (Fribourg), ancien président du Conseil de surveillance, adresse à l'assemblée les quelques mots suivants qui sont ponctués par les applaudissements prolongés de l'assistance:

Messieurs les délégués,

En regardant dans vos rangs compacts, j'aperçois beaucoup de figures connues, et je suis heureux de me trouver de nouveau parmi vous. Je vous félicite chaleureusement pour les brillants résultats enregistrés par vos Caisses et vous présente mes meilleurs vœux de succès pour l'avenir. Je serai bref. Laissez-moi seulement vous rappeler et souligner un magnifique principe de Raiffeisen. Le père Raiffeisen a énoncé cette splendide idée directrice: «*Les Raiffeisenistes doivent être libres et servir*». Ils doivent être libres, c'est-à-dire qu'ils doivent s'émanciper du joug des passions et des faiblesses ordinaires. Ils doivent faire preuve constante d'endurance, d'optimisme confiant et réalisateur. Sur la base de leur programme d'action sociale et morale, ils doivent être des hommes de progrès, des hommes d'action dont le cœur et les actes sont toujours inspirés par un noble

amour chrétien du prochain. Chacun travaillera ainsi à l'amélioration des conditions d'existence commune. C'est pourquoi ils doivent aussi servir, s'aider mutuellement. Voilà, Messieurs, la grande idée que vous personnifiez: Solidarité, appui mutuel, soutien des faibles. «*Être libre et servir!*» Sachez toujours vous inspirer de cette magnifique devise.

Lors de la discussion générale, M. *Karrer*, Aesch (Bâle-Campagne) soulève la question de la création d'une assurance contre les accidents en faveur des caissiers des Caisses locales. Il suggère à l'Union d'entrer en relations dans ce but avec des Sociétés d'assurance en vue d'un contrat collectif ou de constituer éventuellement une institution spéciale dans ce but.

Le président Liner prend bonne note de cette suggestion et annonce que les organes de l'Union ont déjà en quelque sorte devancé le vœu du requérant, puisque la question de l'assurance contre les accidents a été étudiée lors de la dernière séance des Comités centraux. Un projet a déjà été élaboré; il sera étudié encore et pourra probablement être mis définitivement au point dans le courant de l'année.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé, le président lève la séance à 12 h. et termine en remerciant les délégués pour l'attention soutenue dont ils ont fait preuve et en invitant chacun à travailler encore inlassablement pour la cause Raiffeiseniste qui est en même temps la cause du peuple et du pays.

**

Comme Soleure ne possède malheureusement pas de salle suffisamment grande pour le dîner en commun de tous les délégués, ces derniers avaient dû être répartis dans quelques principaux hôtels et restaurants de la ville.

L'«*Hôtel de la Couronne*», où descendaient naguère les hôtes illustres des ambassadeurs de France et qui a su conserver encore admirablement cette ambiance de chaude opulence de la grande époque, avait été réservé aux organes de l'Union, aux invités et à toute la délégation romande.

Le dîner fut particulièrement animé, et au dessert de brillants toasts furent portés, tous ponctués de vifs applaudissements. M. Heuberger rapporta tout d'abord les belles paroles prononcées à l'assemblée par M. le conseiller d'Etat Dr Obrecht, et qui sont relevées plus haut. Puis M. le professeur Schwallier a eu pour la délégation romande des mots particuliers de félicitations et d'encouragement. Pour terminer, M. Golay, membre du Comité Central, exprima les remerciements des Romands pour la gracieuse

réception dont ils ont été l'objet à Soleure. Citant le magnifique exemple de l'avoyer Wengi se précipitant à la bouche ou canon pour empêcher la guerre civile, M. Golay exprime l'espoir que le Congrès dans la «ville de Wengi» aura été particulièrement propre à renforcer encore le bel esprit de conciliation et d'entente entre les Raiffeisenistes de langues et confessions différentes. Cet esprit qui a dicté déjà le geste héroïque de l'avoyer soleurois est aujourd'hui encore un mobile de l'action sociale bien-faisante de nos organisations.

Ces belles paroles mirent le point final à la partie officielle. Les conversations particulières se poursuivirent encore, animées, puis lentement, les tables se dégarnirent. L'assemblée de Soleure a une fois de plus prouvé que le mouvement Raiffeiseniste poursuit sa marche irrésistible en avant, et que dans ses rangs s'enrôlent aujourd'hui tous ceux qui, dans nos campagnes, veulent travailler au bien de chacun et au bien du pays en sauvegardant ses forces vives et saines.

Les Raiffeisenistes du Valais Romand à Bagnes

La Fédération des Caisses de Crédit Mutuel du Valais romand a tenu le 28 avril dernier, à Bagnes, sous la présidence de M. l'abbé Gaspoz, son assemblée générale annuelle à laquelle assistaient plus de 180 délégués.

Des trains spéciaux du Martigny-Orsières amenèrent dans la belle et accueillante Vallée de Bagnes, les rangs compactes des délégués. Il faisait une magnifique journée de printemps. La campagne avait cette verdure reposante des premiers beaux jours, pendant qu'un soleil radieux faisait briller les cimes encore toutes auréolées de neige. A l'image des Raiffeisenistes valaisans, la nature s'était mise en fête!

M. le président Gaspoz ouvrit la séance à l'heure fixée en souhaitant à tous une cordiale bienvenue et en exprimant sa joie de voir une si forte participation. Il salua tout d'abord les deux conférenciers: M. von der Muhl, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Château-Neuf, et M. Heuberger, secrétaire général de l'Union; puis les invités, M. Golay, membre du Comité Central Suisse et président de la Fédération Vaudoise; M. Dupont, ingénieur agronome; M. Gard, président de la commune de Bagnes, qui tous avaient bien voulu honorer l'assemblée de leur présence. M. Loretan, conseiller d'Etat, et M. le chanoine Wehrle, président de la Fédération du Haut-Valais, empêchés, s'étaient fait excuser et avaient

écrit des lettres aimables à l'adresse de l'assemblée.

Après la lecture du procès-verbal de la réunion de l'an dernier par le secrétaire M. Jacquot (Bramois), l'assemblée a approuvé les comptes de la Fédération qui bouclent avec un solde en caisse de 11 francs. La cotisation de 1932 sera perçue sur la base de fr. 5.— par Caisse plus 15 centimes par mille francs de bilan (maximum fr. 45).

Puis l'assemblée a procédé au renouvellement du Comité, en confirmant dans leurs fonctions les membres actuels, soit M. l'abbé Gaspoz, M. Puippe, M. Germanier, conseiller national, M. Clerc, et M. Jacquot. M. l'abbé Gaspoz reste président.

La parole est ensuite à M. Puippe, l'inépuisable propagateur de l'idée de Raiffeisen, et l'âme des Caisses du Valais romand, comme on s'est plu à le dire plusieurs fois.

M. Puippe salue la magnifique assemblée, témoignage de la vitalité du Raiffeisenisme en Valais romand. Il souhaite également la bienvenue aux nombreux ecclésiastiques et adresse son hommage aux morts: M. Siméon Coquoz, caissier d'Evionnaz, et M. Marc Caillet-Bois, fondateur de la Caisse de Val d'Illiez. M. Puippe énonce les chiffres suivants qui indiquent les progrès remarquables réalisés par les Caisses de la Fédération durant les années dernières:

Nombre des caisses:		Nombre des membres:	
En 1920	12	En 1926	2034
» 1926	33	» 1929	3107
» 1931	51	» 1931	3817
Chiffre du bilan:		Mouvement de caisse:	
En 1926 fr.	3,497,000.—	En 1926 fr.	6,386,000.—
» 1929 »	6,340,000.—	» 1929 »	12,800,000.—
» 1931 »	9,312,000.—	» 1931 »	19,800,000.—

Ces beaux résultats sont dus à un effort intelligent et tenace de propagande, aux assemblées annuelles de la Fédération, à celles des Caisses locales. M. Puippe exalte le rôle bienfaisant du clergé dans le développement du Raiffeisenisme et loue le dévouement des instituteurs à cette cause. Le Service de révision de l'Union contribua à fortifier la situation des Caisses. Il rend hommage aux pionniers comme MM. Michelet (Nendaz), Monnier (Vissoie), Puthod (Monthey), Décaillet (Vernayaz), Fardel (Ayent), tous caissiers depuis 22 ans. M. Puippe recommande aux délégués de travailler dans l'esprit de ces hommes qui ont fait triompher le Raiffeisenisme dans notre pays, de faire de la bonne administration intérieure et extérieure, et les engage à conserver aux Caisses un esprit foncièrement chrétien. Une invite est adressée à tous les Comités pour

qu'ils rédigent toujours de bons procès-verbaux et pour qu'ils préparent toujours bien les assemblées et les élections. M. Puippe conclut de façon vibrante en exhortant les Raiffeisenistes à travailler à l'extension du règne de la paix et de la concorde, de la fraternité et de la charité.

Ce rapport enthousiaste, piqué également par-ci par-là par de l'humour, a été salué d'applaudissements nourris.

M. von der Muhl a donné ensuite une belle conférence sur le rôle des Caisses Raiffeisen dans la crise actuelle. Depuis la guerre, tous les produits agricoles subissent une baisse désastreuse. L'agriculture suisse est relativement épargnée par rapport à celle des autres pays. Les exploitations à cultures multiples rendent davantage que celles qui ne s'occupent que de deux ou trois produits. Le Valais a fait de grands efforts pour aider le paysan à adjoindre des activités agricoles secondaires à son exploitation principale. Mais pour que le paysan puisse profiter des avantages de la technique moderne, il lui faut de l'argent. Et les Caisses Raiffeisen lui font du crédit à des taux raisonnables. Grâce à elles, le taux des prêts tend à se rapprocher du rendement du capital investi dans l'agriculture. Les Caisses Raiffeisen sont en mesure de distribuer le crédit avec intelligence et de contrôler l'usage de l'argent prêté. Elles servent de banques locales paysannes.

Le conférencier a été vivement remercié et applaudi. M. Heuberger, secrétaire général de l'Union a apporté ensuite aux délégués le salut de l'Union Suisse, et a félicité la Fédération pour les magnifiques progrès réalisés. Les réserves et les dépôts confiés aux Caisses en Valais passent de fr. 16,5 millions en 1930 à 19,4 millions en 1931, soit une augmentation de 17,66 pour cent; le nombre des déposants, de 9200 en 1930 bondit à 10.000 en 1931, soit une augmentation de 8,16 pour cent. Dans un très intéressant exposé M. Heuberger montre ensuite les Caisses Raiffeisen à l'œuvre dans cette période de crise générale et de désarroi. Nos coopératives de crédit n'ont pas été atteintes par la crise de confiance dont ont souffert les banques. Le mouvement progresse. Il s'agit de soulager les éprouvés et de maintenir les Caisses sur une base saine et à un niveau élevé sans l'aide de l'Etat ou d'autres tuteurs. La situation des Caisses est bonne. M. Heuberger donne ensuite de précieuses indications sur l'octroi des prêts, l'emploi des fonds et il souligne le besoin particulier aujourd'hui de la surveillance constante et attentive des débi-

teurs. Il insiste également tout particulièrement sur la nécessité d'appliquer des taux normaux aux déposants afin de pouvoir d'autre part réduire aussi les conditions d'intérêts fixés aux débiteurs. Il faut s'adapter dans ce domaine aux conditions générales économiques actuelles. Dans un avenir prochain, les Caisses Raiffeisen devront servir d'organisme régulateur et modérateur des taux des intérêts. M. Heuberger termine son exposé en lançant un vigoureux appel en faveur du Raiffeisenisme.

La discussion n'étant pas utilisée, M. le président a pu lever la séance vers midi et demi.

Les délégués ont dégusté ensuite l'excellent vin d'honneur, généreusement offert par la commune de Bagnes, et se sont réunis de nouveau dans la même salle pour le dîner en commun. Au dessert, et sous l'excellent « majorat » de M. Jacquod, de nombreux toasts ont été prononcés; par M. Puippe qui a remercié tout particulièrement la commune de Bagnes pour sa chaleureuse réception; par M. Troillet, préfet du district, qui a apporté le salut de la Caisse locale dont il est le président. M. Cyrille Gard, président de la commune de Bagnes a dit aussi le plaisir qu'il ressentait d'être au milieu des Raiffeisenistes et il s'honore de la présence des délégués des Caisses valaisannes dans sa commune; puis M. Golay, a apporté ensuite aux Raiffeisenistes valaisans l'hommage particulier des Comités centraux de l'Union et de la Fédération vaudoise. Il a exalté l'œuvre des Caisses Raiffeisen qui forment aujourd'hui une digue puissante contre les vagues spoliatrices du bolchévisme, et qui sont des gardiennes fidèles des fortes vertus chrétiennes et des saines traditions du peuple suisse.

Tous les orateurs ont été vivement applaudis et l'assemblée s'est disloquée, des autocars arrivant pour conduire les délégués en excursion jusqu'à Lourtier.

La réunion de Bagnes, si bien organisée et dirigée par M. Puippe, a pleinement réussi, et chacun en aura emporté certainement la plus excellente impression avec une ardeur nouvelle pour un travail toujours plus intensif et dévoué.

Nouvelles des Sections

SURPIERRE (Fribourg).

Avec son pittoresque château qui domine altièremment la vallée de la Broye, l'enclave fribourgeoise de Surpierre forme en quelque sorte une petite nation indépendante, avec une population intelligente et active. Dès que l'idée de Raiffeisen commença à être connue en Suisse romande, des hommes dévoués et aux

vues étendues se rendirent de suite compte des avantages qu'une semblable institution pouvait procurer dans la paroisse, et c'est ainsi que se constitua en 1907 la Caisse Raiffeisen de Surpierre, la seconde de la partie française du canton de Fribourg. A l'occasion de la clôture du vingt-cinquième exercice, la Caisse a publié un excellent petit rapport de huit pages exposant l'activité féconde de l'institution au cours de son premier quart de siècle d'existence. Le chiffre des dépôts confiés atteint aujourd'hui fr. 770.000, les réserves ordinaires et spéciales s'élèvent à près de fr. 50.000; la Caisse compte 109 sociétaires et a traité jusqu'à ce jour pour plus de 15 millions de francs d'affaires.

Pour marquer son vingt-cinquième anniversaire, la Caisse avait organisé le 1^{er} mai dernier, une petite manifestation à laquelle tous les sociétaires et de nombreux amis avaient été conviés. Après que les paroissiens eurent rendus grâce à la Providence pour ce jubilé à l'occasion de l'accomplissement de leur devoir dominical, eut lieu un banquet, servi par les élèves de l'Ecole ménagère, récemment établie à Surpierre. Les jeunes cuisinières ont eu ainsi l'occasion de faire montre des heureux fruits de l'enseignement qu'elles reçoivent. En outre, la Caisse avait également associé la jeunesse scolaire à sa fête, en leur faisant servir un goûter.

D'éminentes personnalités avaient tenu à s'associer à la joie des vaillants Raiffeisenistes de Surpierre. M. Perrier, président du Conseil d'Etat avait quitté l'atmosphère de la Société des Nations dans laquelle il a vécu ces derniers temps comme membre de la délégation suisse à la Conférence du désarmement, pour venir fraterniser avec ses administrés de l'enclave de Surpierre. M. Renevey, préfet d'Estavayer, était venu apporter ses félicitations. La presse fribourgeoise, toujours aimable pour les Raiffeisenistes, était représentée par M. Dessonnaz, rédacteur à « La Liberté ». On remarquait aussi parmi les invités, M. Heuberger, secrétaire de l'Union Suisse des Caisses Raiffeisen, et M. Barbay, inspecteur scolaire. M. le conseiller fédéral Musy s'était joint également par télégramme aux sentiments de joie de la population de Surpierre.

L'heureux anniversaire a été fêté et commenté par une cordiale allocution de bienvenue de M. Placide Thierrin, président. Un témoignage de reconnaissance plein de délicatesse a été fait à M. le doyen Charrière, l'initiateur de la Caisse, qui depuis 25 ans, remplit les fonctions de caissier avec un dévouement exemplaire et un désintéressement complet, n'ayant jamais touché de traitement. Ce fait, unique dans les annales de l'Union, mérite d'être souligné tout particulièrement.

Dans un discours d'une brillante envolée, M. le conseiller d'Etat Perrier a vivement félicité la population de Surpierre qui incarne si bien les qualités foncières du peuple fribourgeois, d'avoir su réaliser une des premières, l'idée du crédit mutuel rural. Le distingué magistrat a

exalté les magnifiques principes des institutions Raiffeisen. La Banque doit servir et non pas commander; elle est un moyen et non pas un but. C'est le rôle qu'a voulu lui rendre le promoteur du crédit rural mutuel. C'est un honneur pour les fondateurs de Surpierre d'avoir fait écho à cette conception salutaire et vraiment chrétienne du rôle de la Banque. Ils ont compris que la Banque a pour mission de mettre l'argent au service de l'intérêt général; que le crédit ne doit pas être envisagé uniquement comme une opération lucrative, mais encore comme un service public, que le débiteur qui mérite du crédit par sa valeur morale et professionnelle, doit pouvoir l'obtenir aussi bien que celui qui n'offre que des garanties matérielles. M. Perrier a rendu délicatement hommage au chef de la paroisse de Surpierre qui a été le promoteur de la Caisse et qui est pour la population, au bien de laquelle il consacre toutes ses forces depuis bientôt 50 ans, un guide si paternel et si éclairé.

M. le préfet Renevey a fait ressortir également par des paroles bien senties que la Caisse n'a pas seulement procuré à la population des avantages d'ordre matériel, mais qu'elle a exercé aussi une influence morale décisive. La Caisse Raiffeisen a fait, de la paroisse de Surpierre, une grande famille. L'orateur s'est associé au tribut de reconnaissance à l'égard des fondateurs de la Caisse, et a félicité la population d'avoir su en assurer la prospérité en donnant ainsi aux autorités le réconfort de son excellent esprit.

M. Heuberger, secrétaire de l'Union, a apporté à son tour le salut et les félicitations de l'Union Suisse des Caisses Raiffeisen. Avec ses 430 titulaires de carnets d'épargne, ses 800.000 francs de dépôts, ses 50.000 francs de réserves, la Caisse de Surpierre se distingue par la ponctuelle régularité et l'économie de sa gestion qui réduit les frais généraux au 10/100 du bilan. M. Heuberger a dit combien les sociétaires et la population devaient de reconnaissance à leur vénéral curé qui est à la brèche depuis 25 ans, avec un désintéressement total. Il remercie aussi M. Placide Thierrin, à Surpierre et M. Joseph Torche, à Coumin, qui font partie des Comités dès le début. Le représentant de l'Union fait ressortir ensuite en termes imagés les magnifiques principes de Raiffeisen et expose à ses auditeurs la rapide ascension du mouvement en Suisse. La brillante floraison des Caisses Raiffeisen en pays fribourgeois est pour une large part, l'œuvre du clergé, et M. Heuberger rend particulièrement hommage à l'infatigable propagateur du mouvement qu'est M. le curé Raemy, de Morlon. Mais l'épanouissement rapide du Raiffeisenisme a été réalisé aussi grâce à l'appui moral du gouvernement et aussi à la bienveillance de la presse, en particulier du journal « La Liberté », dont la sympathie est depuis longtemps acquise à notre cause. M. Heuberger a terminé en faisant des vœux pour la prospérité future de la Caisse et par elle, de la paroisse toute entière.

Comme quatrième orateur, M. Barbey, inspecteur scolaire, a salué dans les Cais-

ses Raiffeisen, les sœurs aînées des mutualités scolaires. L'amour du prochain et la prévoyance sont les principes d'action des unes et des autres.

Puis M. le doyen Charrière a mis le point final aux toasts par un discours dans lequel il remercia les orateurs et adressa quelques paroles d'encouragement pleines d'opportunité. Il a résumé les sentiments de cette journée de fête en disant que les membres de la Caisse jubilaire allaient continuer leur tâche en travaillant toujours mieux et toujours davantage pour le bien des familles, des communes et de la paroisse toute entière.

En ce dimanche de 1^{er} mai, où le drapeau rouge, symbole de révolution et de destruction s'étalait dans les rues de nos cités, ce fut un vrai réconfort d'assister à cette manifestation jubilaire d'une institution sociale qui travaille au véritable bonheur du peuple en élevant son niveau moral et son bien-être matériel.

o o o

DONNELOYE (Vaud).

La Caisse de Crédit Mutuel de Donneloye vient de clore son dix-septième exercice par l'assemblée générale pour l'approbation des comptes et du bilan de 1931.

Dans la grande salle, très accueillante et magnifiquement éclairée, l'aimable président du Comité de direction, M. Em. Corthésy, préside la séance. 107 sociétaires sur 134 répondent à l'appel.

Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, les nombreux assistants entendent les rapports très détaillés et circonstanciés des Comités de direction et de surveillance, présentés par les secrétaires des deux Conseils. Les divers postes des comptes et les faits les plus marquants sont habilement relevés.

Afin que chacun puisse se rendre aussi compte de l'importance de la Caisse, nous enregistrons les chiffres suivants: Bilan au 31 décembre 1931: 915.377 fr. 10. Roulement: 1.503.634 fr. 70. Comptes des profits et pertes: 2.315 fr. 15 de bénéfices, versés au fonds de réserve, lequel représente actuellement la somme de 34 mille 152 fr. 70. Epargne: 776.048 fr. à 520 déposants. Magnifique résultat après 17 ans d'activité, preuve certaine que notre Caisse jouit de la confiance du public. Après quelques renseignements donnés sur les taux d'épargne et obligations par le président, le vice-président du Comité de direction et les trois membres du Conseil de surveillance soumis à réélection sont confirmés dans leurs fonctions par un vote de confiance.

Le vœu formulé par St-Gall d'augmenter le fonds social pour consolider la réserve ne reçoit pas un accueil favorable. — (Nous le regrettons. Rédaction).

En conclusion, nous pouvons dire: Excellente soirée, belle assemblée, où les participants savent apprécier les succès réalisés et sont heureux de voir se développer toujours davantage, toujours mieux l'idée de la coopération et le principe de l'entraide mutuelle dans le crédit rural.

A. J.

o o o

CHATEAU-D'OEX (Vaud).

La première assemblée générale pour l'approbation des comptes a eu lieu le 17 mars, sous l'habile présidence de M. Julien Wehren, vice-président, remplaçant M. Neef, président démissionnaire. La fréquentation à cette séance a été bonne. Il a été réconfortant de constater la présence de plusieurs membres habitant en dehors de la localité, qui n'ont craint ni l'éloignement ni les intempéries pour affirmer par leur présence, leur attachement à la société. Il a été donné connaissance de deux très intéressants rapports, rédigés par M. Wehren, pour le Comité de direction, et par M. Louis Henchoz, pour le Conseil de surveillance. La lecture des comptes a été une révélation pour beaucoup, car, en général, on ne s'attendait pas à de si beaux résultats.

L'association groupe actuellement 78 sociétaires. Au cours de son premier exercice, elle a traité déjà pour fr. 420.000 d'affaires en plus de 600 opérations. Particulièrement remarquables sont les résultats qui ont été obtenus dans le domaine de l'épargne: 219 carnets ont déjà été constitués pour une somme globale de 85.000 francs. Avec le concours de la Caisse Centrale, la Caisse a déjà pu effectuer à ses membres plus de 70 prêts, pour un chiffre total de fr. 165.000 environ. Grâce au désintéressement complet du caissier et malgré que des taux très avantageux aient été appliqués dès le début, tous les frais de fondation ont pu être couverts durant la première année déjà, et à côté de cela la Caisse a réalisé encore un bénéfice net de fr. 265.78, qui constituent le premier apport au fonds de réserve.

Les comptes ont été adoptés, et de vifs remerciements ont été adressés au caissier, M. le curé Bullet, pour son travail impeccable et pour le zèle infatigable qu'il apporte dans l'accomplissement de ses fonctions.

Des vacances étant survenus dans les deux Comités, il y avait lieu de pourvoir à la nomination de nouveaux membres; les votations ont donné les résultats suivants:

M. Louis Henchoz est élu président du Comité de direction et M. Rawyler, membre de ce Comité.

M. Linder est élu président du Conseil de surveillance, et M. Emile Rossier, la Bray, membre du dit Conseil.

Après avoir touché sa part d'affaires, chaque membre s'en alla avec le sentiment de satisfaction de coopérer à une bonne œuvre morale et économique.

o o o

COURROUX-COURCELON (Jura-Bern.)

Notre Caisse de Crédit Mutuel a tenu dernièrement son assemblée générale ordinaire pour l'approbation des comptes et bilan de son troisième exercice. Elle fut très bien revêtue, et cette nombreuse participation témoigne de l'intérêt des membres à cette bienfaisante institution.

En tenant compte du marché actuel de l'argent, les taux-crédanciers et débiteurs ont été baissés de 1/4 pour cent. Ce geste a été très favorablement accueilli par les sociétaires débiteurs tant

ouvriers que paysans dont les revenus vont en diminuant.

Quelques chiffres des comptes pourront intéresser les participants du mouvement Raiffeiseniste. Malgré la crise intense qui a atteint en 1931, un degré d'avancement que l'on ne pouvait prévoir, le roulement d'affaires se monte à fr. 381.923, chiffre en augmentation de 170.000 francs sur l'exercice précédent.

Dépôts sur carnets d'épargne, parts sociales, au 1^{er} janvier 1931: 62.132 fr., à ce jour fr. 92.000. Prêts accordés en 1931: fr. 39.204. La Caisse a un effectif de 67 membres.

Les chiffres ci-dessus suffisent pour se rendre compte des progrès réalisés et pour comprendre que la coopération n'est pas un vain mot, mais qu'au contraire, lorsqu'elle unit les forces éparses, elle est capable de réaliser bien des choses.

Les sociétaires écoutèrent avec un vif intérêt les exposés succincts, clairs et semés de conseils judicieux et de recommandations utiles, présentés par les représentants des deux Conseils: M. le curé A. Montavon et M. Paul Chételat.

Les membres des Comités sont félicités pour leur dévouement et le caissier M. Luc Fleury, pour son zèle, son travail consciencieux et désintéressé.

La distribution de l'intérêt de la part sociale met un gracieux sourire sur toutes les figures et clôture la séance.

Puisse cette agréable réunion donner une impulsion nouvelle à la vie de la Caisse de Crédit Mutuel de Courroux.

J. B.

o o o

VAL D'ILLIEZ (Valais).

Notre Caisse a tenu sa première assemblée générale le 20 mars, après les offices paroissiaux.

M. Eœur souhaite la bienvenue à M. Puipe, le prie de bien vouloir présider la réunion et lui donne immédiatement la parole.

Cette assemblée, dit M. Puipe, devait être une manifestation de joie et de satisfaction pour les brillants résultats du premier exercice de votre jeune Caisse de crédit mutuel; or elle est sous le signe d'un grand deuil et d'une profonde tristesse: celui qui en fut l'initiateur, l'animateur et l'excellent caissier, le jovial et loyal Marc Caillet-Bois repose depuis quelques jours sous la froide terre du cimetière. Il dit le chagrin que lui a causé cette mort prématurée et inopinée, et relate les circonstances de la fondation de la Caisse; l'assemblée entière exprime un témoignage de pieuse reconnaissance au disparu.

M. Puipe donne ensuite la lecture des comptes qui révèlent un mouvement d'affaires de 920.000 francs et un bilan de fr. 213.000; résultat tout à fait inouï jusqu'ici, pour un premier exercice, dans les annales des Caisses valaisannes. Cela dénote, dit-il, l'opportunité de la Caisse dans votre paroisse. Aussi, ajoute-t-il, si votre Caisse n'existe pas depuis dix ans, ce n'est pas ma faute, ayant fait en son temps les démarches pour sa fondation.

Les élections complémentaires appellent aux fonctions de caissier M. Paul Caillet-Bois, frère aîné du caissier dé-

funt, qui les a déjà assumées pendant la maladie de Marc et qui les continuera avec le même dévouement.

M. Alfred Detago, président de la commune remplace au Comité de direction M. Paul Caillet-Bois, élu caissier.

M. Puippe adresse encore quelques paroles de conseils et d'encouragement, puis M. Ecoeur remercie M. Puippe et lève la séance. M. Victor Berrut, caissier de Troistorrens avait bien voulu aussi assister à cette assemblée.

La Caisse du Val d'Ille a un bel avenir devant elle.

ooo

MONTHEY (Valais).

Cette Caisse a tenu le 13 mars, une belle assemblée à laquelle participaient plus de 90 sociétaires.

M. Ed. Vannay, président, a présenté un rapport de gestion très complet, qui a été un vrai régal pour l'auditoire. Après avoir relevé quelques justes considérations sur la situation économique actuelle et tracé d'expressive façon l'activité déployée par la Caisse au cours de son 21^{me} exercice, le rapporteur a montré en terminant la haute valeur des principes qui reposent à la base de nos institutions et le rôle souverainement utile que ces dernières jouent à l'époque troublée que nous traversons actuellement.

Il résulte de ce rapport que la Caisse a enregistré une activité normale au cours de la dernière année. Le Comité de direction a tenu dix séances et quatorze en commun avec le Conseil de surveillance. L'effectif des membres s'est augmenté de sept unités et atteint 117. Le roulement d'affaires a été de fr. 848.759, et le chiffre du bilan atteint fr. 563.120, ce qui représente une augmentation de 50.000 francs par rapport à l'an dernier. En Caisse d'épargne, 30 nouveaux carnets ont été encore constitués, portant ainsi le nombre à 342, avec un avoir total de fr. 508.104. Pour faciliter la petite épargne, des coffrets d'épargne sont gratuitement délivrés. Après couverture de tous les frais d'administration, un bénéfice de fr. 822.50 a été réalisé, lequel a été versé aux réserves qui atteignent ainsi fr. 9.763.

La prospérité de la Caisse est la meilleure preuve que son existence répond à un réel besoin de notre temps et de notre région.

Le président du Conseil de surveillance donna ensuite lecture de son rapport, puis en l'absence de M. Puippe, empêché, M. Dupont, ingénieur-agronome donna une très intéressante conférence sur l'utilité des Caisses Raiffeisen et les abus qu'elles se proposent de combattre.

ooo

MELS (St-Gall).

Le 31 décembre dernier, la Caisse de Mels, terminait le vingt-cinquième exercice de son activité. Mels est un important village de l'Oberland saint-gallois de 4.000 habitants environ, s'adonnant à l'agriculture et à l'artisanat.

Les résultats obtenus au cours du premier quart de siècle d'existence sont un exemple typique de ce que peut réaliser une de nos organisations d'épargne et de crédit qui a, à sa tête des dirigeants animés du parfait esprit de Raiffeisen,

et qui groupe des sociétaires pour lesquels la solidarité villageoise et l'entraide ne sont pas seulement de vains mots.

Mels est la première Caisse de la Suisse au point de vue de l'effectif des membres. Elle compte en effet actuellement 538 sociétaires. Son chiffre de bilan est de 4,9 millions de francs. Au cours du dernier exercice, elle a traité 9.797 opérations, pour un chiffre total de 6 millions de francs. Pour mieux exprimer encore la consistance de la Caisse, il convient d'indiquer aussi qu'elle compte 2.378 déposants d'épargne, 1.476 comptes-débiteurs, et que les réserves atteignent au bilan fr. 141.787. La Caisse possède également un bâtiment propre, dans lequel est installé le local de la Caisse. Le compte de profits et pertes indique un bénéfice de fr. 10.300, avec 12.700 francs de frais d'administration, dont 3.500 francs seulement pour les impôts. Grâce à une administration rigoureusement économe, ensuite des réserves déjà accumulées et en égard également à la valeur absolue des actifs du bilan, des conditions d'intérêt excessivement avantageuses sont appliquées aujourd'hui déjà. La marge entre les taux-crédanciers et les taux-débiteurs n'est que de 0,5 pour cent et une nouvelle diminution de un quart est encore envisagée dès le 1^{er} janvier sur tous les comptes-débiteurs. A noter également que ces résultats ont été obtenus malgré l'existence dans le village d'une agence de la Banque Cantonale.

Au cours du premier quart de siècle d'activité, les organes dirigeants ont rempli leur tâche de façon exemplaire, avec un dévouement et un enthousiasme admirables. Jamais encore la Caisse n'a subi de perte. Au cours de ces 25 ans, le Comité de direction a tenu 690 séances, et les trois membres de ce Comité, — qui sont à la brèche dès le début, — ont sacrifié ainsi chacun à l'administration de la Caisse plus de six mois de travail (en comptant encore la journée de 10 heures !) sans aucune rétribution autre que la satisfaction de faire œuvre utile pour la collectivité et de se dévouer pour la chose publique ! A un semblable exemple d'abnégation et de dévouement, la communauté Raiffeiseniste suisse toute entière rendra aussi un juste hommage.

Le 26 mars dernier, la Caisse a tenu son assemblée générale ordinaire, qu'elle a fait coïncider avec une petite fête pour commémorer le 25^{me} anniversaire de la fondation. Plus de 400 sociétaires avaient répondu à l'appel des Comités et remplissaient la salle jusqu'à la dernière place. L'Union Suisse, ainsi que les Caisses du voisinage s'étaient faites représenter, et des productions de la Société de musique et du « Chœur d'homme » agrémentèrent la réunion. Après de très intéressants rapports jubilaires et des allocutions diverses, un témoignage de reconnaissance particulier fut exprimé, aux applaudissements prolongés de l'assistance, aux six membres des Comités et au dévoué caissier qui sont à la tâche dès le début et qui ont accumulé ainsi un trésor immense de dévouement au profit de la société.

Les brillants résultats ainsi obtenus dans l'esprit de Raiffeisen et le caractère de cette imposante réunion où des citoyens de toutes classes étaient fraternellement groupés sous l'égide d'une œuvre noble et utile montrent une fois de plus que les organisations Raiffeisenistes constituent à l'époque troublée actuelle non seulement une entreprise matérielle solidement bâtie, mais surtout aussi une œuvre sociale et morale de la plus haute valeur.

Extrait des délibérations

de la séance commune des Conseils de direction et de surveillance de l'Union, du 29 juin 1931

1^o Les conditions d'adhésion ayant été remplies, les Conseils ratifient l'admission dans l'Union des 15 Caisses suivantes, qui se sont constituées depuis la fin du mois de janvier :

Bünzen (Argovie).

Brienz, Brienzwiler, Fahrni, Gsteigwiler, Uetendorf et Wilderswil (Oberland-Bernois).

Courtedoux, Montfaucon-Les Enfers (Jura-Bernois).

Semsales (Fribourg).

Dardagny, Meyrin (Genève).

Schötz (Lucerne).

Chapelle sur Moudon (Vaud).

Oberembrach (Zurich).

Ces nouvelles fondations portent à 558 le nombre des Caisses affiliées. Il y a eu déjà 17 admissions en 1932.

2. L'approbation est donnée, après examen des motifs à l'appui, à 28 demandes de crédits spéciaux, pour une somme globale de fr. 1.413.000.

Les Conseils spécifient que les crédits spéciaux que consent la Caisse Centrale ne peuvent être utilisés pour l'octroi de prêts hypothécaires ou avances aux communes, à long terme.

3^o L'ordre du jour de l'assemblée générale est soumis à une dernière étude, et les propositions à faire à l'assemblée sont définitivement arrêtées.

4^o Un projet d'assurance collective contre les accidents en faveur des caissiers des Caisses affiliées est soumis à une étude préliminaire. Le projet est renvoyé au Bureau de l'Union pour examen complémentaire et rapport.

PENSÉE

On atteint rarement le but vers lequel on tend, mais en le poursuivant on découvre parfois des trésors imprévus

Eugénie Pradez.

Ensuite de l'abondance des matières, la publication de plusieurs articles a dû être renvoyée aux prochains numéros. Nous nous en excusons auprès de nos collaborateurs et de nos lecteurs.

Tribune libre

La Caisse Raiffeisen peut-elle être moins exigeante que les autres établissements financiers, quant aux garanties ?

Demande. — Un de nos sociétaires a sollicité un prêt de 30.000 francs, en second rang d'hypothèque, sur son domaine taxé au cadastre fr. 76.000, ce qui représente plus ou moins exactement la valeur vénale. Comme charge antérieure, il y a fr. 47.000 en obligations hypothécaires, premier rang. Après avoir étudié cette demande, notre Comité de direction s'est montré disposé à y donner suite moyennant que le requérant donnât en plus de l'hypothèque un complément de garantie sous forme de nantissement ou de cautionnement. Or, le requérant se montre furieux parce que la Caisse exige cette garantie supplémentaire et il va tempêtant dans le village que notre Caisse est beaucoup trop exigeante quant aux garanties et qu'elle ne rend pas les services que l'on doit pouvoir attendre d'une Caisse Raiffeisen.

Réponse. — La décision de votre Comité de direction est bien celle qui s'imposait. En exhalant ainsi sa mauvaise humeur, le requérant délivre publiquement à votre Caisse un certificat de saine et prudente administration qui, loin de nuire à votre organisation ne peut au contraire qu'affermir la confiance dont elle jouit.

Donnez-vous la peine de bien expliquer en détails au requérant, qu'étant donné qu'elle ne fait que gérer l'argent de ses déposants, votre Caisse doit s'assurer les garanties utiles, et en conséquence demander une garantie complémentaire pour tous les prêts hypothécaires dont le montant dépasse les deux tiers de la taxe vénale. Cette mesure qui fait règle en temps normal s'impose encore tout particulièrement aujourd'hui, vu les fluctuations sur les prix des terres et l'instabilité économique. Si malgré ces explications objectives, votre sociétaire continue à tempêter et même à menacer de donner sa démission, laissez-le tranquillement faire.

Une Caisse Raiffeisen procure dans un village rural, à côté des avantages multiples d'ordre moral et social, des bénéfices matériels considérables sous forme de taux avantageux, suppression de frais, facilités de pouvoir traiter ses affaires sur place, etc., etc. Mais une Caisse Raiffeisen, moins encore que tout autre établissement de crédit, ne peut renoncer aux garanties nécessaires, ceci tout d'abord par égard pour ses créanciers dont elle ne fait que gérer les dépôts, et ensuite par égard pour ses sociétaires aussi qui sont tous indéfiniment responsables. Plus une Caisse applique des taux avantageux, plus elle doit nécessairement être exigeante quant à la valeur des garanties des comptes.

Si votre client est de bonne foi, il comprendra certainement la chose et s'inclinera sans récrimination devant cette décision objective et logique. Persiste-t-il par contre dans ses positions et veut-il imposer son opinion, nous croyons qu'il

vaut certainement mieux alors le mécontenter maintenant par un refus que l'indigner peut-être plus tard par des mesures de rigueur si des difficultés venaient à se présenter au sujet de son compte insuffisamment garanti, tout en compromettant encore ainsi les intérêts de l'Association.

Communications du Bureau de l'Union

Prélèvements à la Caisse Centrale

Conformément au règlement concernant les relations financières entre l'Union et les Caisses affiliées, chaque Caisse est autorisée, dans la limite de son avoir ou des crédits accordés, d'effectuer des prélèvements journaliers jusqu'à concurrence de fr. 5.000 pour une Caisse dont le bilan est inférieur à 300.000, et 10.000 francs pour une Caisse ayant un bilan supérieur. Si ce crédit journalier est insuffisant, le Comité de direction peut adresser au Bureau de l'Union une demande d'augmentation, avec motifs à l'appui.

En cas de prélèvements exceptionnels, dont le montant dépasse le chiffre du crédit journalier, la demande doit porter la signature collective du caissier et d'un membre du Comité de direction possédant la signature sociale (président, vice-président, et secrétaire). Les signatures d'autres membres du Comité et du Conseil de surveillance ne sont pas admises, car les spécimens de ces signatures ne sont pas déposés à l'Union. En outre, la demande d'argent doit indiquer dans ces cas, sommairement, les motifs de ces retraits exceptionnels; par exemple: paie de lait, prêt hypothécaire, etc., etc.

Nous prions MM. les caissiers de bien vouloir se conformer toujours strictement aux règles qui précèdent afin de faciliter les relations financières entre l'Union et les Caisses affiliées, et éviter dorénavant les accrocs et retards qui peuvent se produire.

Retour des rapports de révision à l'Union

Après chaque inspection, les réviseurs adressent aux Caisses un rapport de leurs constatations et de leurs conclusions. Les mesures nécessaires pour la régularisation des points soulevés doivent être prises immédiatement. Mention en sera faite sur le double du rapport qui sera ensuite retourné à l'Union après avoir été examiné et signé par tous les membres des deux Conseils réunis en séance commune.

Or, nous devons constater que certains rapports nous parviennent encore avec des réponses incomplètes ou insuffisamment signés. On se contente par exemple de noter de vagues «pris note»... «le nécessaire sera fait»... et autres remarques analogues.

De semblables réponses ne peuvent être acceptées par les autorités de l'Union qui procèdent à l'examen des rapports de révision.

Pour éviter de désagréables réclamations et éventuellement une seconde expédition pure et simple du rapport,

nous rappelons aux Caisses que les rapports ne doivent être retournés qu'avec des réponses absolument complètes et précises, indiquant ce qui est intervenu et dans quel sens s'est effectuée la mise au point de la position soulevée.

Boîte aux lettres

A Monsieur C., Les E.:

Plusieurs autres Caisses ont reçu comme vous cette offre de «Pendulette-Epargne» de la Banque Reichlen et Cie, à Bulle. Assez agréables à l'œil, ces pendulettes exercent souvent l'attrait-fascinateur de la nouveauté. Nous vous déconseillons cependant, comme à tous les caissiers, d'entrer en matière. L'emploi de ces pendulettes comme coffrets d'épargne s'est révélé absolument désavantageux. Le prix de ces objets est du reste beaucoup trop élevé (fr. 19.50), pour un minimum de 20 pièces. Un mécanisme d'horlogerie est toujours délicat et si un simple dérangement vient à se produire, les pendulettes sont de suite inutilisables où il en résulte alors des frais élevés de réparations.

Les expériences qui ont été faites jusqu'à ce jour ont démontré que les Caisses avaient tout intérêt à ne se procurer que de solides coffrets d'épargne, comme les livrent par exemple l'Union. Ces objets sont durables et remplissent indéniablement mieux leur but que tous les brics-à-bracs qui sont lancés aujourd'hui sur le marché dans ce domaine.

Fédération jurassienne des Caisses Raiffeisen

Assemblée des délégués

le dimanche 26 juin 1932, à 14 h. 30, au NOIRMONT, Hôtel de la Couronne

ORDRE DU JOUR:

- 1° Procès-verbal.
- 2° Rapport du président.
- 3° Comptes et vérificateurs.
- 4° Cotisations.
- 5° Rapport sur l'Assemblée générale de l'Union suisse par les délégués.
- 6° Appel.
- 7° Conférence par M. Heuberger, secrétaire de l'Union Suisse.
- 8° Imprévu.

Horaire des trains:

	Aller	
Delémont	dép.	12 h. 10
Porrentruy	"	12 h. 11
Glovelier	"	12 h. 55
Le Noirmont	arr.	14 h. 19
	Retour	
Le Noirmont	dép.	19 h. 33
Glovelier	arr.	20 h. 59
Delémont	"	21 h. 22
Porrentruy	"	21 h. 30

Billet du dimanche sur le parcours Glovelier-Le Noirmont à fr. 5.90.